

# Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

LES ABRÉGÉS SONT REÇUS :  
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,  
rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux ;  
A PARIS : à l'Agence Havas, place de  
la Bourse, 8.  
ABONNEMENTS :  
B.-du-Rh. et départe- 3 mois 6 mois 1 an  
ments limitrophes. 8 fr. 15 fr. 28 fr.  
France et Colonies. 12 fr. 22 fr. 40 fr.  
Etranger. 15 fr. 28 fr. 50 fr.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup>  
et du 15 de chaque mois

Lundi 24 Décembre 1917  
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
75, rue de la Darse, 75  
MARSEILLE  
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2.12, 39-50  
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse  
42<sup>e</sup> ANNÉE - 10 cent. - N° 44.932

Jeudi 27 Décembre

**LE PETIT PROVENÇAL**  
commencera la publication de  
**Diane la Pâle**  
grand roman d'amour  
par Jules MARY

## Après le Vote de la Chambre

La Chambre, sur la demande de M. Caillaux lui-même, a voté la résolution tendant à lever l'immunité parlementaire du député de la Sarthe, Laffaire qui passionne si vivement les milieux politiques en même temps que l'opinion, entre donc désormais dans la voie judiciaire proprement dite. Pouvons-nous espérer qu'elle gardera le caractère qui convient à une affaire de justice ?

Même les ennemis les plus acharnés de M. Caillaux ont dû reconnaître que les explications présentées et les déclarations faites à la tribune par l'ancien président du Conseil ont été d'une réserve et d'une correction parfaites. Les exploités de scandales ne pourraient-ils pas faire preuve de la même réserve et de la même correction au lieu de nous assourdir de tout leur formidable tintamarre ? Une instruction est ouverte sur les charges formulées contre l'homme politique qui est leur bête noire et c'est un magistrat militaire en qui ils ont proclamé leur confiance qui va l'interroger : que veulent-ils de plus ?

Le rapport de M. André Paisant sur les conclusions duquel la Chambre a voté la levée de l'immunité parlementaire se termine par un judicieux appel ainsi conçu : « Votre Commission a fait son devoir. Elle demande à la Chambre de faire le sien dans la même haute sentiment d'impartialité et de confiance. Et si elle osait formuler un vœu, c'est qu'elle soit l'opinion publique puisse comprendre qu'au jour où le juge est saisi d'une parole ou d'un acte, il ne doit pas troubler ni la sérénité de l'action publique, ni les libres droits de la défense. »

Nous ne pouvons que répéter la même chose aujourd'hui.

CAMILLE FERDY.

## Les Etats-Unis au secours de la Finlande affamée

Washington, 23 Décembre.  
Le contrôleur du ravitaillement a permis l'envoi de 40.000 tonnes d'avoine et d'autres grains pour la population affamée de la Finlande. Pour des raisons purement humanitaires, le contrôleur a consenti à prélever ces grains sur les stocks plus que nécessaires aux alliés de l'Amérique dans cette guerre.

## L'Inéligibilité des Députés sortants

Paris, 23 Décembre.  
M. Emmanuel Brousse a déposé une proposition de loi tendant à la non rééligibilité des députés sortants.  
La Chambre va avoir à examiner les problèmes les plus graves et les plus complexes qui se soient imposés à l'attention d'un parlement : questions économiques, paix à signer, régime des chemins de fer et des mines, les forces hydrauliques, crédit commercial et industriel, douanes, régime des ports et questions financières, donc nécessités absolues de conserver au Parlement ses pouvoirs, afin qu'il puisse résoudre toutes les questions, mais pour qu'il les résolve avec calme et sans arrière-pensée ni préoccupations électorales, nécessité de voter la loi proposée par M. Brousse, inéligibilité des députés sortants.

## Les Contrôleurs aux Armées

Paris, 23 Décembre.  
M. Clemenceau a décidé que les contrôleurs de l'administration de l'armée, qui, jusque là, opéraient dans la zone de l'arrière, pourraient désormais opérer dans la zone

des armées avec des facilités égales à celles dont ils jouissent à l'intérieur.  
Ils pourront notamment accéder librement aux armées de manière à ce que leurs inspections puissent être inopinées.  
Cette mesure mettra à la disposition du ministre de la guerre de nouveaux et précieux éléments d'information, dont les Commissions parlementaires pourront elles-mêmes profiter très largement. Ainsi se trouve réalisé un vœu qui a été fréquemment manifesté par la Chambre.

## Un Raid d'Avions allemands sur l'Angleterre

Londres, 23 Décembre (Officiel).  
Des avions ennemis ont tenté de franchir la côte de Kent, un peu après six heures du soir.  
L'un des avions a été forcé de descendre près de la côte. Les occupants, au nombre de trois, ont été capturés vivants. Aucun autre avion n'a réussi à franchir la côte à cette heure.  
Une seconde attaque a eu lieu vers 9 heures et demie, et quelques bombes ont été lancées sur l'île de Thanet.  
Les avions ennemis n'ont pas pu pénétrer plus loin à l'intérieur du pays.  
On n'annonce aucune victime ni de dégâts.  
Londres, 23 Décembre (Officiel).  
Le raid aérien de la nuit dernière n'a causé ni victimes, ni dégâts.

## PROPOS DE GUERRE Trop de Cigares

Le spectacle qu'offrent en ce moment les bureaux de tabac est bien curieux. C'est le soir, surtout à la sortie des théâtres, qu'il faut voir ça. Les hommes y pénètrent en foule avec des cigares. Plutôt que de se commettre dans un buffet de gare après dix-huit heures de jeûne en wagon ; ils y entrent sans se laisser arrêter par la pancarte qui pend à la porte et où il est dit qu'il n'y a ni tabac ni cigarettes. En France, on ne croit pas à ce que disent les pancartes.  
Les fumeurs ont un espoir secret : si malgré les écritures et les avis de tabac et des cigarettes ?... Ils entrent dans la boutique, se marchent sur les pieds, font trois petits tours, regardent les étagères vides et puis s'en vont. Mais certains avant dans un coin des paquets qui ressemblent à des paquets de cigarettes poussent jusqu'au comptoir.  
Pas de cigarettes ?  
— Non, Monsieur.  
— Et ça ?  
— Ce sont des cigares.  
Dégus, les fumeurs tournent les talons. Rien n'est plus fidèle qu'un fumeur. Il ne trompera pas sa pipe avec une cigarette ou sa cigarette avec un cigare. Plutôt que de se commettre avec un cigare, le fumeur de cigarettes préfère se mettre à quatre pattes devant sa cheminée pour y chercher les « mégots » jetés aux époques d'abondance, avec l'adresse et la patience d'un professionnel...  
Oui, mais pourquoi y a-t-il tant de cigares en ce moment, alors qu'il n'y a pas du tout de tabac ni de cigarettes ? Est-ce que nous hasardons toutes les cigarettes, tous les paquets de tabac auraient été transformés en cigares ?... Il y a là un mystère inquiétant, un favoritisme inconcevable, une révolte inique.

Si j'étais député, au nom des dix millions de civils qui fument la cigarette et des deux millions qui fument la pipe, j'interpellerai le gouvernement sur l'affaire des cigares.  
ANDRÉ NEGIS.

## 1.240 JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel  
Paris, 23 Décembre.  
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre Oise et Aisne, assez grande activité de patrouilles.  
Dans la région de Valenciennes, les Allemands ont tenté un coup de main sur nos petits postes.  
L'ennemi a été repoussé avec des pertes sensibles.  
D'autres tentatives ennemies dans le secteur du Godat, au nord de Courcy et au nord de Beaumont, n'ont donné d'autres résultats que de laisser des prisonniers entre nos mains.  
En Lorraine, nos reconnaissances ont capturé quelques Allemands vers Limey.  
Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION  
Dans la période du 11 au 20 décembre inclus, quatre avions allemands ont été descendus par nos pilotes et trois autres contraints d'atterrir dans leurs lignes.  
Dans la nuit du 9, 10 et 11 décembre, trois avions ennemis ont été abattus par le tir de nos canons spéciaux.

à voix basse, une courte conversation à la suite de laquelle les braves domestiques chuchotèrent :  
— C'est entendu, monsieur Pierre, nous ne dirons rien, soyez tranquille.  
Inès avait quitté le fauteuil sur lequel elle se tenait tout à l'heure, elle était allée ouvrir la porte de sa chambre.  
— Enfin, te voilà, mon Pierrot !  
Déjà il s'était précipité dans les bras qui se refermaient sur lui.  
— Pourquoi ne m'as-tu pas fixé l'heure exacte de ton arrivée à Paris ? Je serais allée au-devant de toi.  
— Pour te fatiguer !... ah ! mais non, mère, j'ai pensé que tu ne serais pas raisonnable, et c'est justement pour cela que j'ai pris, et avec raison, je vois, toutes mes précautions.  
— Méchant... va... mais tu ne dors pas arrivé au rapide de cinq heures et demie ?  
— Une hésitation se lut sur le visage du jeune homme.  
— Si, maman...  
— Et c'est seulement à présent, à neuf heures et demie que tu rentres à Saint-Cloud... qu'as-tu donc fait à Paris ?  
— Je vais te dire maman... je vais te dire...  
Il souriait encore, un peu embarrassé pourtant.  
— Des mensonges.

## LA GUERRE Nous repoussons toutes les tentatives ennemies VINGT AVIONS ALLEMANDS HORS DE COMBAT

Paris, 23 Décembre.  
La Commission du budget a arrêté les chiffres en recettes et en dépenses du budget ordinaire des services civils de 1918. Les dépenses sont évaluées 7.768.267.136 fr. et les recettes à 7.775.513.930 francs.

## LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 23 Décembre.  
Même physionomie de la bataille aujourd'hui encore sur le front occidental. L'activité d'artillerie continue à se manifester dans les mêmes secteurs et les coups de main demeurent d'importance secondaire.  
Sur le front italien, les communications ennemies de cet après-midi contredisaient la déclaration faite hier à la Chambre italienne, suivant laquelle nos alliés auraient reconquis le mont Asolone.

## SUR NOTRE FRONT Communiqué officiel anglais

23 Décembre.  
Hier après-midi, à la faveur d'un violent berrage d'artillerie, l'ennemi a effectué une attaque locale contre nos positions de la voie ferrée d'Ypres à Staden.  
Il a réussi à refouler quelque peu nos postes avancés sur un front d'environ 700 mètres.  
Grande activité de l'artillerie allemande au cours de la nuit, vers Gheluvelt et Poelcapelle.

## Les troupes autrichiennes en Belgique

La Haye, 23 Décembre.  
Des troupes autrichiennes venant du front russe traversent d'ici la Belgique. Elles ont fait leur apparition à Bruxelles et ailleurs, accompagnées de troupes allemandes venant du front oriental. On dit que certaines villes belges sont tellement remplies de troupes que les grands bâtiments employés comme hôpitaux, lors des combats de Passchendaele, ont été convertis en casernes.

## UNE ALERTE A PARIS

Paris, 23 Décembre.  
Un bruit de moteur ayant été signalé à 20 heures 20 dans la direction du Nord-Est, l'alerte numéro 2 a immédiatement été donnée à Paris. Quelques obus éclatants ont été tirés par un poste de défense, et ja gards banlieusés. L'alerte a pris fin à 21 h. 10.

## L'Allemagne ne fera pas de Propositions de Paix

Bâle, 23 Décembre.  
Un télégramme officieux à la Gazette de Cologne déclare de la façon la plus formelle que les bruits de la presse étrangère selon lesquels l'Allemagne se serait à la veille de faire une nouvelle offre de paix, sont complètement sans aucun fondement. L'Allemagne et ses alliés n'ont pas la moindre raison de renouveler leurs offres de paix.

## Les Etats-Unis doivent envoyer 7 millions d'hommes en France

Boston-Massachusetts, 23 Décembre.  
L'ex-président Taft a déclaré aujourd'hui que l'on avait besoin en France de sept millions d'hommes des Etats-Unis, deux millions ne suffisant pas. Les Etats-Unis doivent battre l'Allemagne, sinon ils devront s'armer contre l'Allemagne le fait depuis cinquante ans.

## LA GUERRE EN ORIENT En Palestine

Communiqué officiel anglais  
Londres, 23 Décembre.  
Vers minuit, dans la nuit du 20 au 21 décembre, nous avons franchi le Nahr-el-Audj sur des bateaux et des ponts légers. Nous nous sommes emparés de Kharbet, Hadrah, Sheik, Musanis, Tel-el-Helwan et, plus tard, d'El-Makhras, qui sont des localités voisines de l'embouchure de la rivière et comprennent un terrain qui domine le pays à deux milles au Nord.

lité de secrétaire ; M<sup>me</sup> Bizenko, le colonel Folke, le capitaine Lipsky et l'amiral Alt-water faisaient déjà partie de la délégation russe pour l'armistice.  
L'exécution des conditions de l'armistice  
Londres, 23 Décembre.  
On mande de Pétrougrade à l'agence Reuters, en date du 23 :  
Le commissaire aux Affaires militaires a ordonné la suspension immédiate des travaux de défense et des constructions du génie militaire dans le rayon du front russe.  
Les travaux de défense achevés doivent être laissés dans l'état actuel.

## Les troupes allemandes à Pétrougrade

Londres, 23 Décembre.  
Le Daily Chronicle publie la dépêche suivante de Stockholm :  
Suivant un télégramme de Haparanda, des proclamations ont été affichées dans les caennas russes pour annoncer que les troupes allemandes arrivent à Pétrougrade, mais uniquement pour rétablir l'ordre.

## Les ouvriers français de Pétrougrade contre la paix russe

Pétrougrade, 23 Décembre.  
Le journal Pouchkine rend compte d'une visite qu'a faite hier à M. Trotsky, une délégation des ouvriers français travaillant dans les usines de Pétrougrade. La délégation, tout en approuvant les aspirations de la démocratie russe, a déclaré à M. Trotsky qu'elle considère comme une trahison à la Russie le projet d'armistice, la paix séparée de la Russie et le rétablissement des négociations nullement disposés à résoudre la question de la paix comme l'entend la démocratie russe.

## La Trahison russe Les Pourparlers de Paix

La séance d'ouverture  
Bâle, 23 Décembre.  
Une dépêche de Brest-Litovsk, en date du 23, dit :  
Von Kuhlmann avec sa suite est arrivé avant-hier en même temps que la délégation bulgare. Il s'est rencontré dans la soirée à la Russie et a proposé que le Quadruplice et de la Russie. Les pourparlers de paix ont été ouverts hier à Brest-Litovsk en séance solennelle.  
Le prince Léopold de Bavière, comme chef du commandement supérieur du front Est, a salué les délégués de la Quadruplice à la Russie et a prononcé un discours général en prononçant une allocution dans laquelle il a rappelé l'heureuse réussite des négociations de l'armistice. Il a exprimé l'espoir que les négociations qui commencent puissent également aussi rapidement que possible aboutir à une paix heureuse pour des pays.

## La Guerre civile L'Ukraine contre le gouvernement maximaliste

Pétrougrade, 23 Décembre.  
En même temps qu'elle repoussait l'ultimatum du Conseil des commissaires, la Rada ukrainienne chargeait son Comité révolutionnaire qu'elle possède à Pétrougrade de présenter au gouvernement maximaliste toute série de réclamations visant la non intervention des maximalistes dans les affaires de l'Ukraine, l'autorisation pour les soldats ukrainiens de rentrer dans leur pays, le rétablissement de la question fiduciaire à la réserve d'or correspondante à l'Ukraine et la non intervention du pouvoir du Soviet et de son quartier général dans le commandement des troupes ukrainiennes et le maintien de la capitulation de l'Ukraine aux négociations de la paix.  
La note de la Rada ajoutait que l'adhésion du gouvernement maximaliste à ces propositions ainsi que l'intention du pouvoir du Soviet de former en Russie un gouvernement fédéral socialiste pourrait servir de base au règlement du conflit actuel et éviter la guerre entre l'Ukraine et la Grande Russie.  
La Rada spécifiait au sujet de la constitution du gouvernement fédéral qu'étant donné l'importance de l'Ukraine par son organisation économique et ses tendances à régler les rapports réciproques entre les diverses régions, elle estimait que la représentation de l'Ukraine dans le gouvernement fédéral doit être au moins égale à celle de la Russie.  
La Rada chargeait son Comité de communiquer au gouvernement de Leningue que tout envoi de ravitaillement serait suspendu jusqu'à ce que le gouvernement fédéral ait accepté le paiement, celui-ci devant être effectué un tiers en or. Cette note qui n'ajoute pas précisément un changement dans l'attitude de l'Ukraine à l'égard des maximalistes n'était pas moins considérée par l'Ukrainia qui la reproduisit au sein de la Rada.  
Dans sa réponse à cette note le Conseil des commissaires protesta de son désir d'aboutir à un accord et déclara reconnaître les conditions de principe posées par la Rada aux négociations révolutionnaires qui sont en cours contre le pouvoir du Soviet et elle ajouta que l'entente n'est possible qu'à la condition que la Rada déclare catégoriquement qu'elle est prête à renoncer à soutenir le mouvement de Kaledine.  
Il est à remarquer que le Conseil des commissaires ne fait plus allusion cette fois à la non reconnaissance par la Rada du pouvoir du Soviet comme il en traitait un argument dans son ultimatum et traite maintenant la Rada comme la représentation de l'Ukraine, ce qui est en fait un refus de reconnaître le pouvoir du Soviet et de la Rada.

## Un coup de force des gardes rouges

Londres, 23 Décembre.  
On mande de Pétrougrade à l'agence Reuters, à la date du 21 :  
Ce matin, à 3 heures, les gardes rouges ont entouré les bâtiments de l'état-major révolutionnaire de l'Ukraine à Pétrougrade. Ils ont mis en état d'arrestation quatre membres de l'état-major qui étaient présents et qui furent conduits à l'Institut Smolny. Les autres membres sont recherchés. Cet état-major constituait le seul corps officiel représentant la Rada, à Pétrougrade.

## Un front roumain ukrainien

Pétrougrade, 23 Décembre.  
La Pravda annonce que les troupes de l'Ukraine ont occupé tout le quartier général roumain et le front Sud-Ouest, dans la nuit de mardi. Les deux fronts ne font plus qu'un front unique ukrainien, dont le commandant est le général Tcherbacheff. Tous les cosaques de l'Ukraine ont reçu l'ordre de mobilisation. La Rada navale, siégeant à Kieff, a ordonné au croiseur Mercury, de Sébastopol, de se rendre aux côtés de l'Ukraine. On déclare ce soir que les commissaires ont ordonné l'arrestation de Tcherbacheff.  
Les maximalistes ont dispersé la Rada militaire de Pskoff. Les marins ukrainiens de Cronstadt, ont demandé à retourner en Ukraine. Les commissaires ont refusé sous le prétexte de leur mauvais état de santé la flotte de la Baltique en danger. L'Ukraine fabrique son papier-monnaie.

— Et tu avais raison, je l'ai trouvé.  
— Tant mieux, mon Pierre... C'était la mon plus cher désir.  
— Mais, en dépit d'elle-même, à cette seconde d'une ombre de tristesse passa sur son visage.  
D'un effort de volonté, tout de suite elle chassa, cette ombre.  
— Alors, ces scrupules à avoir, puisque la raison qui les faisait naître n'existe plus... puisque monsieur et madame Darmont savent tout à présent et veulent bien consentir à tout oublier.  
— C'est toi qui le leur as demandé ?  
— Non... c'est Claudette... Je vais te raconter à la suite de quelles circonstances. Le jeune homme avait forcé sa mère à prendre place dans un fauteuil.  
— Il était assis près d'elle et il l'expliqua tout ce qui s'était passé.  
— Il raconta la scène du Point-de-Vue, puis celle qui avait suivi dans le salon du Chalet bis.  
— Elle acheva ensuite :  
— Ceux qui ont tant souffert consentent aujourd'hui, pour le bonheur de leur fille, à oublier le mal qu'on leur a fait.  
— Tu veux parler de... ton père, n'est-ce pas ? demanda Inès d'un air ému.  
— D'abord... d'ailleurs, une fois de plus il a prouvé la sincérité de son repentir ; il a fait preuve d'une belle grandeur d'âme.

de se ranger aux côtés de l'Ukraine. On déclare ce soir que les commissaires ont ordonné l'arrestation de Tcherbacheff.  
Les maximalistes ont dispersé la Rada militaire de Pskoff. Les marins ukrainiens de Cronstadt, ont demandé à retourner en Ukraine. Les commissaires ont refusé sous le prétexte de leur mauvais état de santé la flotte de la Baltique en danger. L'Ukraine fabrique son papier-monnaie.

## Les Poursuites contre M. Caillaux

LE VOTE DE LA CHAMBRE  
Les chiffres rectifiés. — 396 voix contre 2. — 146 abstentions.  
Paris, 23 Décembre.

Après rectification, la levée de l'immunité parlementaire concernant MM. Caillaux et Lonskiot fut adoptée par 396 voix contre 2.

## Les Impressions à la Chambre

Paris, 23 Décembre.  
La séance tenue hier après-midi par la Chambre a été plus passionnée que celle de la matinée. Le débat, au lieu de rester limité au fait précis qui avait occasionné les poursuites, certains côtés, un caractère politique ; les députés d'extrême-gauche auraient voulu amener le président du Conseil à étaler à la tribune le dossier qui s'ouvrait, tandis que M. Caillaux avait lui-même accepté de ne plus être couvert par l'immunité parlementaire.

MM. Bracke et Renaud ont cru devoir amener le débat sur la question de la levée de l'immunité parlementaire, ce qui a été fait. M. Caillaux a répondu qu'il n'avait qu'à dire à la suspension de l'immunité parlementaire était ou non justifiée, tandis que M. Caillaux avait lui-même accepté de ne plus être couvert par l'immunité parlementaire.

En ce qui concerne les élections, M. Clemenceau avait semblé vouloir juger le fond même de l'affaire par la Chambre, alors que, constitutionnellement, celle-ci n'avait qu'à dire si la suspension de l'immunité parlementaire était ou non justifiée, tandis que M. Caillaux avait lui-même accepté de ne plus être couvert par l'immunité parlementaire.

## Un témoin qui déclare n'avoir rien dit

New-York, 23 Décembre.  
M. René Leprestre, Américain d'origine française, appartient à la maison d'exportation Leprestre Miller Company. M. Leprestre a déclaré qu'il est allé récemment à Rome et à Paris, mais qu'il ne connaît rien des révélations au sujet de M. Caillaux. Il a ajouté que l'orthographe de son nom diffère de celle des dépêches, qu'il n'avait eu aucun frère tué sur le front français et qu'il n'avait aucune relation avec la firme « International Trading Corporation ».

## Ce que disent les journaux

Paris, 23 Décembre.  
Les journaux commentent en ces termes le vote de la Chambre dans l'affaire Caillaux :  
L'Humanité, de M. J. Rouanet :  
M. Renaud, ramassant les faits acquis, les constatations certaines, le résultat du débat, montre toute la gravité de la décision prise. Son verdict, ses responsabilités, celles qu'il demandait à la Chambre, celles qu'il imposait à ses applaudissements qui couvrent à plusieurs reprises ses interrogations furent un aveu et une manifestation significative. Les perspectives révolutionnaires et les jours sombres dont la France de l'humanité parlementaire de M. Caillaux, n'est peut-être que le prélude.  
La Victoire, de M. Gustave Hervé :  
Si trompés par les apparences, nous avons dû faire un innocent, il n'y a aucune puissance au monde, aucune question d'amour-propre, aucune crainte de heurter l'opinion publique, qui nous empêche de proclamer que M. Joseph Caillaux n'est coupable que d'imprudence, de légèreté et

Feuilleton du Petit Provençal du 24 Décembre

— 187 —

## Roman de Christiane

TROISIÈME PARTIE  
PÈRE ET FILS I  
Déjà il avait vu sa mère à la fenêtre... Et déjà il criait :  
— Bonsoir, mère !  
Sa voix résonnait joyeuse dans le grand silence.  
Les rossignols, apeurés, là-bas au fond des massifs de seringas et de chevrefeuilles, se turent un instant.  
— Bonsoir, mon Pierre, répondit-elle.  
— Yvon et Catherine se précipitaient.  
— Ah ! voici monsieur.  
Et ils s'embrassèrent autour de lui. Le vieux attachait des mains du jeune homme le sac de voyage qu'il voulait porter un instant.  
— L'accompagnement ainsi jusqu'à l'escalier. Au bas de celui-ci il y eut entre eux,

— Non... non... D'abord le train avait pris d'une heure de retard.  
— Le rapide ?... cela me surprend bien... Mais passons... cela fait six heures et demie à Paris.  
— Oui... mais j'avais grand appétit et j'ai dit.  
— Tu... ta... il y a quelque chose que tu ne veux pas me dire.  
— Tais-toi mère... tu sais bien que je ne suis pas un menteur... laisse-moi m'expliquer et si l'y a quelque chose tu sauras tout... Mais d'abord permets-moi de t'embrasser mieux que je n'ai pu le faire jusqu'à présent.  
— Il se pencha sur elle et l'embrassa.  
— Puis il l'entraîna dans la chambre, il repoussa la porte.  
— Tu as bien reçu ma lettre ?  
— Dis plutôt ton billet.  
— C'est vrai... je n'ai pu t'écrire longuement.  
— Egoïste, va... dans la tristesse tu m'as dressés des pages ; dans la joie, tu ne me fais plus qu'une amonée de quelques lignes.  
— Ne sois pas fâchée, mère.  
— Il ne comprend pas que je plaisante ! Elle l'attrait près de la lampe.  
— Mais, dis-moi, tu étais seul en arrivant ?  
— En arrivant ou ?  
— Là, à la porte du jardin... Il m'avait

semblé de ma fenêtre, entrevoir deux silhouettes.  
De nouveau, le visage du jeune homme exprima un léger trouble.  
— Tu l'es trompée... Qui veux-tu que j'aie pris pour compagnon de voyage ?  
— Puis, pour détourner l'attention de sa mère, abordant tout de suite un autre sujet.  
— Asséyons-nous, mère... J'ai bien des choses à te dire... Une grande nouvelle à t'apprendre dès que je saurai comment tu es, toi, passé ces dix jours qui viennent de s'écouler.  
— Il ne s'agit pas de moi qui vais bien à présent, dit-il, mais de toi. Alors, cette nouvelle ?  
— Tu ne l'as pas déjà devinée ?  
— Peut-être.  
— Sûrement... j'ai bien réfléchi dans le train, et retour, ce j'ai pensé que tu avais eu naguère une arrière pensée ?  
— Oui... car nous avons longuement causé, là-bas. On m'a rappelé bien des choses... Et j'ai la conviction que ce n'était pas seulement pour reconduire monsieur Darmont que tu m'envoyais au Chalet bis. Voyons, avoue-le !  
— Inès, elle aussi, sourit, mais d'un sourire un peu las et contraint.  
— Ne t'ai-je pas dit que je désirais ton bonheur et que je savais que tu l'y trouverais ?

— Et tu avais raison, je l'ai trouvé.  
— Tant mieux, mon Pierre... C'était la mon plus cher désir.  
— Mais, en dépit d'elle-même, à cette seconde d'une ombre de tristesse passa sur son visage.  
D'un effort de volonté, tout de suite elle chassa, cette ombre.  
— Alors, ces scrupules à avoir, puisque la raison qui les faisait naître n'existe plus... puisque monsieur et madame Darmont savent tout à présent et veulent bien consentir à tout oublier.  
— C'est toi qui le leur as demandé ?  
— Non... c'est Claudette... Je vais te raconter à la suite de quelles circonstances. Le jeune homme avait forcé sa mère à prendre place dans un fauteuil.  
— Il était assis près d'elle et il l'expliqua tout ce qui s'était passé.  
— Il raconta la scène du Point-de-Vue, puis celle qui avait suivi dans le salon du Chalet bis.  
— Elle acheva ensuite :  
— Ceux qui ont tant souffert consentent aujourd'hui, pour le bonheur de leur fille, à oublier le mal qu'on leur a fait.  
— Tu veux parler de... ton père, n'est-ce pas ? demanda Inès d'un air ému.  
— D'abord... d'ailleurs, une fois de plus il a prouvé la sincérité de son repentir ; il a fait preuve d'une belle grandeur d'âme.

— Lui !  
— Oui, petite mère... Oui, lui ! à qui tu dédies toute dignité... lui contre qui tu formules l'accusation de jouer la comédie des regrets. Cette faute qu'il a commise, ce n'est pas seulement à moi qu'il a avoué... c'est encore à sa victime même.  
— Ce sentiment qui l'a fait agir est admirable. Il prouve un courage, une énergie... que, à moins d'être de mauvaise foi, il me semble impossible de ne pas lui accorder.  
— Elle ne répondit pas.  
— Le poursuivit :  
— Ce sacrifice d'un ressentiment bien explicable — je dirai même plus : d'une haine parfaitement logique — monsieur et madame Darmont n'ont pas hésité à accomplir pour assurer la réalisation du bonheur de leur fille. Et je me suis dit que tu ferais pour moi ce que les parents de Claudette ont fait pour elle.  
— Je n'ai pas à leur pardonner puisqu'ils ne m'ont jamais offensée.  
— Ne détourne pas la question, petite mère ; tu sais bien ce que je veux dire par là.  
— Et comme il la voyait encore esquiver un geste de protestation :  
— PAUL ROUGET.  
[La suite à demain.]

